

Règlement sur le port de l'uniforme scolaire 2023-2024
Primaire



Règlement sur le port de l'uniforme scolaire au primaire 2023-2024

L'élève doit porter l'uniforme du pavillon préscolaire et primaire de l'Académie Saint-Louis tous les jours, à moins d'une directive contraire de la direction de l'école. Certains éléments de la garde-robe sont indiqués comme obligatoires et constituent la tenue officielle; d'autres sont optionnels. Veuillez noter que la tenue officielle est exigée lors d'événements spéciaux. La direction se réserve le droit d'exiger l'achat d'un nouvel uniforme si celui porté par un élève n'est pas réglementaire et d'interdire tout accessoire indésirable ou contraire aux valeurs de notre école. **Tous les vêtements et effets personnels doivent être identifiés.**

Pour la classe - Tous les vêtements doivent provenir de notre collection offerte par Racine Carrée à l'exception des bas, des collants, des cuissards et des souliers.

Uniforme officiel (obligatoire)

- ✓ Tunique ou jupe (à venir 2024) dont **la longueur doit respecter la hauteur des genoux ou légèrement au-dessus. Le port du cuissard est obligatoire en tout temps avec la tunique ou la jupe. (filles)**
- ✓ Pantalon marine (**garçons et optionnel chez les filles**)
- ✓ Polo rouge à manches courtes ou longues
- ✓ Débardeur marine (**garçons et optionnel chez les filles**)
- ✓ Bas courts marine ou noirs **au-dessus de la cheville (garçons)**
- ✓ Bas courts **au-dessus de la cheville**, aux genoux ou collants marine (**filles**)
- ✓ Souliers entièrement **noirs ou marine** (coutures et lacets de la même couleur que les souliers. La semelle peut être grise ou noire). **Ils doivent tenir fermement le pied de l'élève** (attention aux souliers de type ballerine chez les filles) et ne pas marquer les planchers. Les talons hauts (plus de 3 cm) ainsi que les chaussures de type bottines sont interdits.

Autres vêtements (optionnels)

- ✓ Polo blanc à manches courtes ou longues
- ✓ Blouse blanche aux manches $\frac{3}{4}$
- ✓ Cardigan marine
- ✓ Polo rugby (nouveau rentrée 2023)
- ✓ Chandail baseball (à venir 2024)
- ✓ Jupe marine dont **la longueur doit respecter la hauteur des genoux ou légèrement au-dessus**
- ✓ Robe polo (nouveau rentrée 2023)
- ✓ Bermuda marine **Veuillez noter que le port du bermuda est permis seulement les mois suivants : septembre, mai et juin.**

Pour les cours d'éducation physique - La vente de l'uniforme est organisée par le comité de parents lors des séances d'essayage et sur le site internet de l'école.

Tenue obligatoire

- ✓ Short marine avec les lettres ASL ou scorpion
- ✓ T-shirt rouge ou jaune affichant le logo de l'école
- ✓ Espadrilles qui ne marquent pas le plancher (sans lumières, ni roulettes)
- ✓ Chaussettes de sport

Pour l'extérieur :

- ❖ Autres espadrilles (sans lumières, ni roulettes), car les souliers de classe et les espadrilles d'éducation physique ne sont pas permis dans la cour.

Portez une attention particulière aux consignes suivantes :

- ❖ Les bijoux doivent être discrets, petits et sobres. Aucun perçage n'est permis à l'exception des oreilles. Lors des cours d'éducation physique, pour des raisons de sécurité, aucun bijou n'est permis à l'exception des boucles d'oreilles si elles sont petites. Les montres intelligentes avec des fonctionnalités allant au-delà du simple affichage de l'heure et du chronométrage sont interdites.
- ❖ Les cheveux doivent être propres et peignés. S'ils touchent le dessus des épaules, ils doivent être entièrement attachés. Seules les teintures de couleur naturelle sont acceptées. Le visage doit être bien dégagé. Les petits bandeaux, cerceaux ou barrettes sont permis. Les cerceaux oreilles de chat et à pompons sont interdits. Le foulard, porté dans le cou ou sur la tête, n'est pas permis à l'intérieur de l'école. La casquette est permise à l'extérieur seulement.
- ❖ Le maquillage est interdit, sauf le brillant à lèvres s'il est transparent. Le vernis à ongles, s'il est utilisé, doit être bien appliqué sur toute la surface de l'ongle. Les faux ongles sont interdits. Les tatouages visibles ne sont pas acceptés.

Nous comptons sur votre collaboration pour l'application de ces règlements.